



# REFERENTIEL D'AGRICULTURE REGENERATRICE

POUR DES PROJETS FERTILES  
Juillet 2023

*Groupe*  
L'OCCITANE



## Table des matières

DEFINITION.....	5
NOTRE VISION DE L'AGRICULTURE REGENERATRICE .....	5
STRUCTURE DU REFERENTIEL.....	8
CHAPITRE 1 : SOL.....	10
CHAPITRE 2 : BIODIVERSITE .....	11
CHAPITRE 3 : CLIMAT .....	12
CHAPITRE 4 : INTRANTS.....	13
CHAPITRE 5 : EAU .....	14
CHAPITRE 6 : SOCIO-ECONOMIQUE.....	15
ANNEXE 1 : INDICATEURS DE REFERENCEMENT DES PROJETS.....	16
ANNEXE 2 : LISTE PROPOSEE D'INDICATEURS.....	16

# REFERENTIEL D'AGRICULTURE REGENERATRICE

POUR DES PROJETS FERTILES

## Préambule

Ce document est un document de référence pour le Groupe L'OCCITANE. Il définit les composantes l'agriculture régénératrice (l'agroécologie) auxquelles le groupe est attentif lors de la mise en place de projets dans les écosystèmes agricoles dans ou hors de sa chaîne de valeur.

Désireux de réduire son impact sur la biodiversité et le climat, le Groupe L'OCCITANE s'investit dans des projets d'agriculture régénératrice à trois niveaux :

- **Approvisionnement en matières premières** : mise en œuvre de plans de progrès agricoles dans nos filières d'approvisionnement,
- **Contribution à la neutralité carbone** : soutien à des projets d'agriculture régénératrice permettant de séquestrer du carbone,
- **Philanthropie** : soutien à des projets d'agriculture régénératrice hors de nos chaînes de valeur.

Ce document de référence a pour but d'être utilisé :

- comme guide de sélection, amélioration continue et suivi de nos projets d'agriculture régénératrice,
- comme base de discussion avec d'autres entreprises ou partenaires extérieurs pour construire des projets communs.

Ce document constitue la version I du référentiel. Il pourra être amené à évoluer dans les prochaines années dans une logique d'amélioration continue.

Toutes questions ou commentaires relatifs à ce document peuvent être transmis au service Biodiversité et Ingrédients Durables à l'adresse : [bsi@loccitane.com](mailto:bsi@loccitane.com).

## I. Synthèse du référentiel

**Périmètre d'applicabilité :** projets de progrès agricoles basés sur les principes de l'agriculture régénératrice (tels que définie dans ce document) dans et hors de nos chaînes de valeur.

**Prérequis à la mise en place de projets :** en amont de la mise en œuvre des projets, une étude de faisabilité doit être réalisée avec une attention particulière portée sur les éléments suivants :

- Conversion des espaces naturels,
- Respect des droits humains.

Le porteur de projet doit démontrer en quoi ces deux sujets sont applicables ou non au contexte dans lequel le projet s'insère. Le cas échéant, le porteur de projet doit démontrer en quoi le projet ne va pas contribuer à aggraver la situation a minima, ou en quoi le projet va contribuer à améliorer la situation (cf. 3. Prérequis à la mise en place de projets).

**Chapitres, critères et indicateurs de résultat :** tous les volets de l'agriculture régénératrice ont été organisés en 6 chapitres comprenant chacun plusieurs critères. Pour chaque critère obligatoire, le porteur de projet est tenu de définir un objectif SMART<sup>1</sup> de progrès, d'explicitier les moyens qui seront mis en œuvre pour y parvenir et de définir des indicateurs et méthodes de suivi.

CHAPITRES ET CRITERES	CRITERE OBLIGATOIRE
<b>1. SOL</b>	
1.1. Santé du sol (vie et fertilité)	X
1.2. Couverture du sol	X
1.3. Intensité de travail du sol	
1.4. Résistance à l'érosion	
<b>2. BIODIVERSITE</b>	
2.1. Protection et favorisation de la biodiversité sauvage	X
2.2. Production de biodiversité agricole	X
<b>3. CLIMAT</b>	
3.1. Réduction des émissions de GES (gaz à effet de serre)	
3.2. Séquestration du carbone	
<b>4. INTRANTS</b>	
4.1. Produits phytosanitaires	X
4.2. Fertilisation	X
4.3. Autonomie du système agricole par rapport aux intrants extérieurs	
<b>5. EAU</b>	
5.1. Gestion quantitative de l'eau d'irrigation	X
5.2. Infiltration et rétention de l'eau dans les sols	X
5.3. Qualité de l'eau en sortie de systèmes agricoles	

<sup>1</sup> SMART (acronyme anglais pour specific, measurable, achievable, relevant, and time-bound spécifique pouvant être traduit par mesurable, atteignable, pertinent et borné dans le temps)

<b>CHAPITRES ET CRITERES</b>		<b>CRITERE OBLIGATOIRE</b>
<b>6. SOCIO-ECONOMIQUE</b>		
<b>6.1.</b>	Formation des agriculteurs et techniciens	X
<b>6.2.</b>	Performance technico-économique des systèmes agricoles	X
<b>6.3.</b>	Valorisation du produit agroécologique dans la chaîne de valeur	X
<b>6.4.</b>	Qualité de vie des agriculteurs	

## 2. Définition et bénéfices de l'agriculture régénératrice

### Définition

L'agriculture régénératrice (ou agroécologie) est un modèle d'agriculture qui a été théorisé au cours du XXème siècle en réponse aux dommages causés par l'agriculture basée sur la chimie. Elle constitue un ensemble de méthodes agricoles, à la fois productives et respectueuses des humains, des animaux<sup>2</sup> et de l'environnement qui permettent la restauration d'écosystèmes agricoles dégradés et la pérennité des systèmes de production.

L'agriculture régénératrice s'inspire du fonctionnement des écosystèmes naturels et valorise la complémentarité entre les espèces par exemple via la couverture permanente des sols<sup>3</sup> ou la pratique de l'agroforesterie<sup>4</sup>. Elle poursuit un objectif principal : obtenir un sol fertile et fonctionnel en accumulant de la matière organique.

Ceci génère de nombreux effets positifs comme l'enrichissement en biodiversité, une meilleure rétention d'eau et un meilleur usage de l'eau, la séquestration de carbone et donc des effets positifs sur le climat, une plus grande indépendance aux intrants et de meilleures marges<sup>5 6</sup>.

L'agriculture régénératrice n'est pas un entre deux entre l'agriculture conventionnelle et biologique. Elle peut s'articuler à des pratiques conventionnelles comme biologiques. Dans le cas de l'agriculture conventionnelle, l'intégration de pratiques agroécologiques implique notamment une baisse du recours aux intrants de synthèse, dans le cas d'une agriculture biologique la limitation du travail du sol.

### Notre vision de l'agriculture régénératrice

L'agriculture régénératrice, est selon nous une solution d'avenir pour assurer la qualité des productions, la viabilité des exploitations sur le long terme, la préservation de l'environnement et la santé humaine.

Il s'agit d'une démarche de progrès collective et continue qui, pour être solide, doit prendre en compte non seulement les pratiques et technologies permettant de réduire l'utilisation des intrants de synthèse, mais également la redéfinition de nos systèmes de production en les adaptant aux écosystèmes et en les rendant agronomiquement intelligents.

Nous pensons que la génétique est un thème important de l'agriculture régénératrice, en particulier celle créée in situ, naturellement ou par les agriculteurs. En revanche, le recours aux

---

<sup>2</sup> [Bien-être animal : Dictionnaire d'agroécologie \(dicoagroecologie.fr\)](https://dicoagroecologie.fr/)

<sup>3</sup> Cela implique le maintien des résidus de culture en surface et l'implantation de couverts végétaux durant l'interculture. Le couvert végétal exerce des fonctions multiples parmi lesquelles la structuration du sol grâce au réseau racinaire, le recyclage des éléments minéraux et le développement de la biodiversité aérienne et souterraine en fournissant le gîte et l'alimentation des espèces présentes. (APAD)

<sup>4</sup> L'agroforesterie englobe les systèmes de production intégrant aussi bien les arbres dans les pratiques et les espaces agricoles, que les productions agricoles dans les pratiques forestières et les espaces arborés. (Définition de <https://dicoagroecologie.fr/dictionnaire/agroforesterie/>)

<sup>5</sup> [Couverture organique du sol | L'agriculture de conservation | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture \(fao.org\)](https://www.fao.org/fr/agriculture/conservation/)

<sup>6</sup> IPCC, 2019: Summary for Policymakers. In: Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems

OGMs tels qu'ils sont actuellement produits et utilisés en agriculture est incompatible selon nous avec l'agriculture régénératrice car il augmente la dépendance des systèmes agricoles aux intrants extérieurs et est donc contraire au besoin d'autonomisation des systèmes agricoles.

En outre, il n'y a pas de transition agroécologique possible sans équité économique et sans justice sociale. Les prix rémunérateurs et les relations commerciales solides apportent la sécurité économique nécessaire aux acteurs du monde agricole pour impulser les changements sur un pas de temps long, qui sont ceux requis par la transition agroécologique. La rémunération de l'expérimentation qui nécessite souvent des investissements (nouvelles machines, semences, plants d'arbres, etc.) est aussi fondamentale. L'équité économique constitue donc une branche à part entière de l'agriculture régénératrice.

Enfin, l'aspect social de l'agriculture régénératrice doit être pris en compte. Elle doit pouvoir se pratiquer à échelle humaine en favorisant les échanges et l'innovation libre. L'agriculture paysanne et familiale apparaît ainsi comme un modèle d'avenir.

Si l'agriculture régénératrice apporte des solutions sur les enjeux de santé et d'environnement, c'est aussi une grande opportunité de développer notre sens de l'observation, nos capacités d'analyse et notre intelligence collective, et c'est la promesse d'un nouveau paradigme de société.

Ainsi, le développement de l'agriculture régénératrice aura un effet durable :

- sur les systèmes de production, en renouant les liens entre les agriculteurs et leurs terres,
- sur les chaînes de valeur, en inventant de nouvelles manières de collaborer,
- sur les paysages, en fédérant les agriculteurs d'un même territoire afin qu'ils agissent en synergie pour sa préservation et en régénérant la nature et ses fonctions écologiques,
- sur la santé humaine, en limitant l'exposition aux substances chimiques et en atténuant les effets du changement climatique.

### 3. Prérequis à la mise en place de projets

Chaque projet est unique et s'inscrit dans un contexte spécifique. Avant de mettre en place un projet, il est important d'étudier le contexte dans lequel il va s'inscrire.

Ainsi, en ce qui concerne **la reconversion des écosystèmes naturels** et la **protection des droits de l'homme**, les porteurs de projets doivent réaliser les études préalables nécessaires pour déterminer les enjeux.

Pour chacun de ces deux thèmes, s'il existe un enjeu local, le projet ne doit pas contribuer à l'aggraver. Si nécessaire, des objectifs spécifiques doivent être fixés pour ces enjeux, ainsi que des indicateurs associés. La réalisation de ces objectifs spécifiques doit être mesurée tout au long du projet, en plus du suivi des critères énoncés ci-dessous.

Par exemple : si les promoteurs du projet constatent la disparition d'une espèce de rapaces dans une zone donnée, ils doivent inclure un objectif spécifique visant à contribuer à l'amélioration de l'habitat de cette espèce.

## 4. Critères et indicateurs de résultat

A partir de la définition de l'agriculture régénératrice présentée précédemment, un référentiel a été construit sur base de l'expérience de terrain de l'équipe Biodiversité et Ingrédients durables du groupe L'OCCITANE, de recherches bibliographiques sur les référentiels existants<sup>7</sup> relatifs au suivi de projets de progrès agricoles ainsi que sur bases d'entretien avec des multiples partenaires experts<sup>8</sup>.

Point d'attention : Ce référentiel est un guide pour la sélection et le suivi de projets agroécologiques mais il ne peut pas être appliqué de manière littérale. Ce guide doit être mis en regard du diagnostic des enjeux locaux et spécifiques à chaque projet, et une analyse qualitative est donc requise à chaque évaluation de projet. En effet, la pertinence et/ou la complexité de mise en œuvre de chaque critère peut varier fortement en fonction du type de projet et du contexte.

### Structure du référentiel

Ce référentiel est composé de 6 chapitres comportant chacun plusieurs critères.

#### Chapitres

Les 6 chapitres sont les suivants :

	NOMBRE DE CRITERES	DONT CRITERES OBLIGATOIRES
<b>1. SOL</b>	4	2
<b>2. BIODIVERSITE</b>	2	2
<b>3. CLIMAT</b>	2	0
<b>4. INTRANTS</b>	3	2
<b>5. EAU</b>	3	2
<b>SOCIO-ECONOMIQUE</b>	4	3

#### Critères

Un critère peut être obligatoire ou facultatif.

Critère obligatoire : la prise en compte du critère dans le projet est obligatoire. Le porteur de projet doit étudier l'applicabilité du critère dans son contexte, puis, si le critère est applicable expliciter de quelle manière le projet va faire progresser la situation au regard de ce critère. Cela passe par :

- définir un objectif SMART (clair, mesurable, réaliste mais ambitieux et temporellement défini) relatif au critère,
- définir les moyens qui seront mis en œuvre pour atteindre l'objectif,
- définir des indicateurs et une méthode de suivi permettant de suivre l'évolution de la situation au regard de ce critère et l'atteinte des objectifs.

Critère facultatif : Bien que facultatifs, ces critères sont importants à considérer lors de la définition et de l'évaluation des projets. Même si le suivi formel de ces critères n'est pas requis,

<sup>7</sup> Référentiels étudiés : Union for Ethical Bio Trade, TAPE (FAO), Regenerative Organic Framework, Fermes d'Avenir, Association pour le Promotion d'une Agriculture Durable, Pour Une Agriculture du Vivant, SAI (FSA), OP2B

<sup>8</sup> Cabinet Biosphères, Arbres et Paysage 32, Livelihood, OP2B

une analyse qualitative des effets des projets sur ces critères pourra être discutée avec les porteurs de projets.

Certains critères peuvent ne pas être applicables à certains projets. Si un critère obligatoire n'est pas applicable à un projet, les porteurs de projets doivent pouvoir apporter des éléments objectifs le démontrant.

Comme précisé dans le paragraphe 3. Prérequis à la mise en place de projets, en fonction des projets et des contextes, des critères supplémentaires liés aux enjeux spécifiques pourront être rajoutés à la liste proposée par les porteurs de projets.

### **Indicateurs**

Les indicateurs relatifs au référencement du projet présentés en Annexe 1 : Indicateurs de référencement des projets sont obligatoires pour chaque projet.

Une liste d'indicateurs de résultats relatifs à chaque critère est proposée en Annexe 2 : Liste proposée d'indicateurs. Aucun indicateur de la liste n'est obligatoire en soi. En revanche, pour chaque critère obligatoire applicable, il faudra que le projet prévoie une mesure de suivi de l'évolution du critère.

#### **Définitions :**

- Un **chapitre** est un ensemble de critères de même thématique.
- Un **critère** est un principe, un élément de référence qui permet de juger, d'estimer, de définir quelque chose.
- Un **indicateur** est une variable qui aide à mesurer des changements. L'indicateur qualifie ou quantifie la satisfaction d'un critère.  
Un indicateur doit avoir plusieurs qualités : il doit être valide et fiable (mesurer effectivement ce qu'il est censé mesurer), mais aussi être observable ou mesurable.

#### *Exemple :*

*L'acquisition de connaissances des agriculteurs est un critère qui peut être rangé dans un chapitre social et le taux de formation des agriculteurs en est un indicateur.*

## Chapitre 1 : Sol

### **2 critères obligatoires : Santé du sol (vie et fertilité) et Couverture du sol**

Un sol vivant est la clé de voûte du bon fonctionnement d'un système agricole en agriculture régénératrice. Il aura un impact direct sur les autres chapitres (biodiversité, climat, intrants, eau, socio-économique).

Ainsi, un objectif fondamental de tout projet agroécologique doit être d'améliorer la fertilité des sols et de maintenir des sols vivants. Différents moyens peuvent être mis en œuvre pour y parvenir. La couverture des sols est un moyen incontournable à mettre en œuvre dans les projets pour atteindre cet objectif.

#### **Critères**

<b>CRITERE</b>	<b>POURQUOI S'INTERESSER A CE CRITERE ?</b>
<b>I.1. Santé du sol (vie et fertilité)</b>	<p>La fertilité du sol est directement reliée à son taux de matière organique (MO) et à la vie qui s'y trouve.</p> <p>Un haut taux de MO augmente la sobriété en intrants et en eau, la résistance à l'érosion, et le potentiel de stockage de carbone du sol.</p> <p>La vie du sol a un effet sur la fertilité et la capacité de captage et de rétention en eau du sol. Elle a de plus un effet direct sur les chaînes alimentaires et donc sur la biodiversité.</p>
<b>I.2. Couverture du sol</b>	<p>Le sol est très sensible aux agressions du milieu : exposition au soleil, érosion éolienne et/ou pluviale. La couverture végétale morte ou vive permet de protéger l'horizon superficiel qui contient l'essentiel de la vie. En outre, la couverture des sols participe au maintien de leur fertilité.</p>
<b>I.3. Intensité de travail du sol</b>	<p>Travailler le sol dynamise les cultures mais, la vie étant concentrée dans les premiers centimètres du sol, perturber mécaniquement le sol perturbe son écosystème et limite le stockage du carbone. Les techniques culturales simplifiées peuvent constituer une solution intéressante dans certains systèmes de production.</p>
<b>I.4. Résistance à l'érosion</b>	<p>L'érosion est un facteur de perte de fertilité du sol et donc de productivité. Elle est également un facteur de pollution de l'air/eau important. Enfin, elle met en danger le maintien des ressources non renouvelables que sont les sols cultivables.</p>

## Chapitre 2 : Biodiversité

### **2 critères obligatoires : Protection et favorisation de la biodiversité sauvage et Production de biodiversité agricole**

Favoriser la biodiversité est l'un des objectifs poursuivis par le déploiement de l'agriculture régénératrice. C'est également un engagement de longue date du Groupe L'OCCITANE. Les enjeux se rapportant à la biodiversité sont fortement liés aux territoires des projets menés et il conviendra donc pour cet aspect de chercher des indicateurs projets spécifiques.

#### **Critères**

<b>CRITERE</b>	<b>POURQUOI S'INTERESSER A CE CRITERE ?</b>
<b>2.1. Protection et favorisation de la biodiversité sauvage</b>	<p>La biodiversité sauvage permet l'équilibre écologique des milieux. Une grande biodiversité confère une grande résilience aux écosystèmes et à leurs fonctions écologiques. Elle permet ainsi d'assurer aux humains des conditions favorables à sa vie sur Terre. Concourir à son érosion c'est prendre le risque de nouveaux grands désordres comme les pandémies.</p> <p>Il est possible de suivre ce critère en s'intéressant à des indicateurs de moyens (exemple : diversité, abondance et connectivité des habitats naturels sur les fermes) ou de résultats (exemple : suivi des populations d'une espèce indicatrice).</p>
<b>2.2. Production de biodiversité agricole</b>	<p>La biodiversité agricole est importante pour l'équilibre écologique du système de production. Elle offre des opportunités de diversification et accroît la résilience des exploitations. Elle est également en interaction permanente avec la biodiversité sauvage.</p> <p>Elle peut être évaluée à l'échelle de la ferme ou des parcelles (rotations, diversité des espèces), ou au sein même des populations d'animaux ou de plantes (diversité génétique).</p>

## Chapitre 3 : Climat

### ***Pas de critère obligatoire***

Limiter et enrayer le réchauffement climatique est un autre objectif poursuivi par la mise en œuvre de l'agriculture régénératrice. Les systèmes de production agricole peuvent en effet jouer un rôle important sur les émissions de gaz à effet de serre ainsi que sur la séquestration du carbone dans le sol et les plantes.

#### **Critères**

<b>CRITERE</b>	<b>POURQUOI S'INTERESSER A CE CRITERE ?</b>
<b>3.1. Réduction des émissions de GES</b>	La modification des pratiques de production peut permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Evaluer ce critère permet d'estimer ce que la transition agroécologique induit en matière d'évitement de réchauffement.
<b>3.2. Séquestration du carbone</b>	Les sols et les arbres sont des puits de carbone importants reconnus par l'initiative 4 pour mille <sup>9</sup> . Evaluer ce critère permet d'estimer le potentiel de séquestration que génère la transition agroécologique.

Bien que l'enjeu climatique soit un sujet majeur, la traduction des pratiques agricoles en termes de GES ou équivalent carbone n'est pas obligatoire. Ceci pour deux raisons :

- Les projets ont pour objectif premier l'amélioration des pratiques agricoles et l'accompagnement de la transition des producteurs. Les moyens sont limités et les méthodologies de traduction des pratiques en GES sont lourdes et risqueraient d'exclure des projets qui n'auraient pas les moyens de l'évaluer.
- Les critères du présent document et de l'agriculture régénératrice promeuvent des pratiques qui doivent permettre de réduire les émissions de GES et de stocker du carbone. Il conviendra à chaque porteur de projet de veiller à ce que la modification des pratiques n'engendre pas de transfert de pollution et, si un doute subsiste, de faire réaliser un bilan carbone.

<sup>9</sup> [L'Initiative internationale "4 pour 1000"- Les sols pour la sécurité alimentaire et le climat \(4p1000.org\)](https://www.4p1000.org/)

## Chapitre 4 : Intrants

### 2 critères obligatoires : Produits phytosanitaires et Fertilisation

Les intrants sont des dépendances que les exploitations entretiennent avec le système économique extérieur. Certains intrants sont par ailleurs dangereux ou polluants. Il est donc intéressant de les suivre spécifiquement afin d'évaluer d'une part le niveau d'autonomie et de résilience des exploitations et d'autre part la pollution générée par ceux-ci.

#### Critères

CRITERE	POURQUOI S'INTERESSER A CE CRITERE ?
<b>4.1. Produits phytosanitaires</b>	<p>Les produits phytosanitaires peuvent provoquer des dommages pour l'environnement et les humains, il est donc nécessaire de chercher à en minimiser l'impact en utilisant les leviers de la quantité, de la toxicité et des méthodes de diffusion.</p> <p>L'utilisation des produits phytosanitaires devra être quantifiée et faire l'objet d'un suivi pluriannuel. La nature des produits phytosanitaires utilisés pourra également faire l'objet d'un travail pour substituer les pesticides les plus toxiques pour l'environnement par d'autres, en fonction des enjeux.</p>
<b>4.2. Fertilisation</b>	<p>Souvent la 1<sup>ère</sup> source d'émission de GES dans la conduite des cultures végétales, l'utilisation de fertilisants peut être une source de pollution importante qui impacte négativement la biodiversité.</p> <p>Il est nécessaire de chercher à en minimiser la dose et l'impact des fertilisants de synthèse à long terme.</p>
<b>4.3. Autonomie du système agricole par rapport aux intrants extérieurs</b>	<p>Les achats d'intrants extérieurs à la ferme peuvent entraîner une dépendance des agriculteurs aux cours mondiaux et à la disponibilité des intrants en question. Il est possible de limiter cette dépendance en privilégiant l'autoproduction de certains intrants, en s'approvisionnant plus localement ou en limitant leur consommation.</p> <p>On entend ici tous types d'intrants : produits phytosanitaires, fertilisation, semences et plants, énergie, eau... qui seraient produits hors du système agricole considéré.</p>

## Chapitre 5 : Eau

### **2 critères obligatoire : Gestion quantitative de l'eau utilisée dans les systèmes agricoles et Infiltration et rétention de l'en dans les sols**

Le changement climatique provoque des épisodes de précipitations de plus en plus irréguliers, des épisodes de sécheresse de plus en plus prononcés ou au contraire des fortes précipitations. La gestion de l'eau est et devient un élément clé pour la résilience des systèmes agricoles.

#### **Critères**

CRITERE	POURQUOI S'INTERESSER A CE CRITERE ?
<b>5.1. Gestion quantitative de l'eau d'irrigation</b>	<p>L'eau est un bien commun, il est important de mettre en place les pratiques et aménagements nécessaires permettant d'optimiser l'utilisation au regard des besoins et disponibilités locales.</p> <p>Les systèmes agricoles irrigués doivent mettre en œuvre un suivi de l'eau d'irrigation utilisée et se fixer des objectifs de réduction.</p>
<b>5.2. Infiltration et rétention de l'eau dans les sols</b>	<p>Améliorer la structure du sol et augmenter sa teneur en matière organique permet une meilleure infiltration de l'eau dans le sol et une meilleure rétention de celle-ci.</p> <p>Augmenter la capacité des sols à laisser s'infiltrer l'eau et à la stocker est vital dans un contexte de changement climatique et de tension sur la ressource, pour rendre l'eau profitable aux plantes et limiter le potentiel érosif du sol.</p>
<b>5.3. Qualité de l'eau en sortie de systèmes agricoles</b>	<p>L'agriculture a un impact sur la qualité des eaux superficielles et souterraines à proximité des zones de culture. Pour certains projets et dans certaines zones à enjeu il peut être intéressant de réaliser un suivi de la qualité de ces eaux, par exemple à l'échelle de bassins versants, dans le cas où le nombre de producteurs engagés dans le projet serait assez représentatif localement pour avoir un effet visible.</p>

## Chapitre 6 : Socio-économique

### **3 critères obligatoires : Formation des agriculteurs et techniciens, Performance technico-économique des systèmes de production et Valorisation du produit agrécologique dans la chaîne de valeur**

L'agriculture régénératrice doit permettre aux humains de vivre décemment. Tant au producteur/productrices de vivre de son activité qu'au consommateur/trices de consommer des produits de qualité à un coût juste. Elle doit également stimuler la réflexion et ainsi rendre le métier d'agriculteur intéressant.

#### **Critères**

<b>CRITERE</b>	<b>POURQUOI S'INTERESSER A CE CRITERE ?</b>
<b>6.1. Formation des agriculteurs et techniciens</b>	La formation aux principes de l'agriculture régénératrice et à la gestion d'une exploitation est fondamentale : l'appropriation des savoirs et savoir-faire par les bénéficiaires des projets est une condition sine qua none de leur réussite.
<b>6.2. Performance technico-économique des systèmes de production</b>	Ce critère est essentiel pour connaître la viabilité économique des systèmes agricoles et permettre des discussions éclairées dans les négociations commerciales. L'évaluation de ces performances est un prérequis à l'évaluation du point 6.4 concernant la Qualité de vie des agriculteurs et doit être en mesure d'expliquer les aspects techniques, le temps de travail engagé et leur traduction économique en dernière instance.
<b>6.3. Valorisation du produit agrécologique dans la chaîne de valeur</b>	<p>Qu'elles soient certifiées ou non, l'équité des relations commerciales garantit une juste rémunération aux agriculteurs et leur permet d'investir plus sereinement dans l'agriculture régénératrice. Les projets régénératifs doivent être valorisés au bon niveau dans leurs filières (amélioration de la qualité intrinsèque, bénéfices environnementaux).</p> <p>Les nouvelles productions induites par les projets de diversification doivent également trouver des débouchés sécurisés dans le cadre des projets. Cela suppose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire une étude de marché en amont du projet,</li> <li>- rechercher des débouchés pendant le projet,</li> <li>- aboutir à des engagements contractuels à l'issue du projet.</li> </ul>
<b>6.4. Qualité de vie des agriculteurs</b>	<p>La qualité de vie, bien que difficile à évaluer objectivement, est souvent oubliée dans la profession agricole car le temps de travail familial n'est pas normé et que les frontières entre vie professionnelle et personnelle sont floues. Il s'agit de vérifier dans les projets mis en place que ce critère de se détériore pas, voire s'améliore, en étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La rémunération. L'étude des performances économiques permet le calcul d'un revenu qui devra être comparé au salaire permettant de vivre décemment dans les conditions locales d'un projet.</li> <li>- Le temps personnel disponible</li> <li>- La sécurité</li> <li>- L'intégration sociale</li> </ul>

## Annexes

### Annexe 1 : Indicateurs de référencement des projets

Ces indicateurs sont obligatoires à reporter en début de projet et tout au long de sa mise en œuvre.

<b>INDICATEUR DE REFERENCEMENT</b>	<b>UNITE</b>
<b>Nombre de cultures représentées dans le projet dont nombre de cultures achetées par Le Groupe L'OCCITANE</b>	<i>nb filières</i>
<b>Nombre de producteurs impliqués dans le projet dont nombre de producteurs rattachés à des achats du Groupe L'OCCITANE</b>	<i>nb producteurs</i>
<b>Nombre et type d'acteurs impliqués dans le projet (autres que producteurs)</b>	<i>nb acteurs et types d'acteurs</i>
<b>Volume de production agricole par culture dans le projet dont volume acheté par le Groupe L'OCCITANE dont volume sous contrat garanti</b>	<i>kg de production</i>
<b>Surface totale représentée dans le projet dont surface représentée par les achats du Groupe L'OCCITANE</b>	<i>ha</i>
<b>€ investis dans le projet dont € du Groupe L'OCCITANE</b>	<i>k€</i>
<b>Durée du projet</b>	<i>années</i>

### Annexe 2 : Liste proposée d'indicateurs

Les tableaux suivants présentent des exemples d'indicateurs possibles à suivre en rapport avec chaque critère de chaque chapitre.

Aucun indicateur n'est obligatoire à suivre. En revanche, pour chaque critère obligatoire, le porteur de projet devra impérativement suivre des indicateurs SMART permettant de rendre compte de la bonne prise en compte du critère dans le projet et de l'évolution de la situation au regard de l'objectif fixé.

La robustesse des indicateurs proposés par le porteur de projet et leur pertinence au regard des enjeux locaux du projet sera évaluée au cas par cas.

Les critères obligatoires à suivre apparaissent en jaune.

CHAPITRE 1 : SOL												
CRITERE	INDICATEUR	UNITE DE MESURE										
<b>I.1. Santé du sol (vie et fertilité)</b>	<b>Diversité et abondance en vers de terre</b>	<i>nb par unité de volume ou surface</i>										
	<p><u>Commentaire</u> Le suivi de cet indicateur facile à suivre et robuste scientifiquement est recommandé.</p> <p>Moyens d'obtention :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Test bêche : Il ne rendra pas compte de la présence de vers anéciques</li> <li>• Test moutarde : La pénétration de la moutarde sur 40-50 cm de profondeur fait remonter les vers et permet de comptabiliser toutes les espèces</li> </ul> <p>Résultats : Il existe des seuils de résultats à partir desquels les sols peuvent être considérés comme étant en bonne ou très bonne santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Test bêche :</li> </ul>											
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Nombre de vers de terre</th> <th style="text-align: left;">Résultat</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">0</td> <td style="text-align: left;">Absence</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1 à 3</td> <td style="text-align: left;">Faible</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4 à 8</td> <td style="text-align: left;">En progression</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">&gt; 8</td> <td style="text-align: left;">Satisfaisant</td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de vers de terre	Résultat	0	Absence	1 à 3	Faible	4 à 8	En progression	> 8	Satisfaisant
	Nombre de vers de terre	Résultat										
	0	Absence										
	1 à 3	Faible										
	4 à 8	En progression										
	> 8	Satisfaisant										
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Test moutarde :</li> </ul> <p>Niveau satisfaisant : 150 vers de terre par m<sup>2</sup> A noter : ces seuils de résultats sont à considérer en fonction du lieu du projet. En effet, ils diffèrent selon les différents biomes.</p>											
	<b>Quantité de matière organique par ha et son évolution dans le temps</b>	<i>qté MO / ha</i>										
<p><u>Commentaire</u> Moyen d'obtention : Analyse de sol en laboratoire A noter : Difficulté de mise en œuvre dans certains pays ayant une faible densité en laboratoires d'analyse ou sans laboratoires présents</p> <p>Biais d'interprétation possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La nature du sol a une influence significative sur les résultats obtenus (indépendamment des pratiques mises en place).</li> <li>- L'évolution des indicateurs peut prendre du temps après la mise en œuvre de bonnes ou de mauvaises pratiques.</li> <li>- Il peut être difficile d'améliorer la quantité de matière organique sous les latitudes tropicales, malgré la mise en œuvre de bonnes pratiques, car la minéralisation du sol est rapide et importante sous ces climats.</li> </ul>												
<b>Biomasse microbienne du sol</b>	<i>kg de biomasse / kg de terre</i>											
<b>Diversité microbienne du sol</b>	<i>nb taxons / kg de terre</i>											
<b>Surface agricole intégrant a minima une légumineuse (culture ou couvert) dans la rotation</b>	<i>ha</i>											

CHAPITRE 1 : SOL		
CRITERE	INDICATEUR	UNITE DE MESURE
<b>I.2. Couverture du sol</b>	<b>Durée de couverture des sols</b> <b>Et / ou</b> <b>Taux de couverture des sols</b>	nb jours / an
	<p><u>Commentaire</u>            Le taux de couverture des sols peut être évalué selon deux dimensions : temporelle (nombre de jours durant lesquels le sol est couvert) et spatiale (% des surfaces couvertes).</p> <p>Définition d'un sol couvert : la qualité des couverts doit être évaluée par chaque projet. Il faut pouvoir fixer un seuil minimal de développement / présence du couvert à partir duquel le sol est considéré comme couvert et en deçà duquel il est considéré comme nu. Cette qualité des couverts doit être évaluée au prisme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- stade de développement des plantes composant le couvert végétal (dans le cas d'une couverture des sols vivante) – évalué via la hauteur des plantes par exemple,</li> <li>- densité de germination des plantes composant le couvert végétal (dans le cas d'une couverture des sols vivante) et % de recouvrement par m<sup>2</sup> associé,</li> <li>- biomasse couvrant le sol par m<sup>2</sup> – évaluée par une pesée de biomasse par exemple.</li> </ul> <p>Moyens d'obtention :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Via outils satellites, 3 ou 4 fois par an. Outils : Sentinel 2 (résolution à 10m, gratuit) ; Google Earth (résolution à 30m, gratuit ou 10m, version professionnelle)</li> <li>- Suivi terrain (pesées de biomasse, hauteur des couverts, % de recouvrement au m<sup>2</sup>...)</li> <li>- NDVI (Indice De Végétation Par Différence Normalisée)</li> </ul> <p>Résultats : Les objectifs à fixer en termes de durée minimale / taux minimal de couverture dépend de chaque contexte et zone géographique. Ils doivent être fixés par le porteur de projet en cohérence avec le contexte local.</p>	
<b>I.3. Intensité de travail du sol</b>	<b>Surface agricole travaillée uniquement en TCS (Techniques Culturelles Simplifiées)</b>	ha
	<p><u>Commentaire</u>            Il existe des référentiels ayant intégré un indicateur de ce type :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indice de régénération de Pour une Agriculture du Vivant</li> <li>- Label Au cœur des sols de l'APAD (Association pour une Agriculture Durable)</li> </ul>	
<b>I.4. Résistance à l'érosion</b>	<b>Structure des mottes</b>	Slake test
	<p><u>Commentaire</u>            Fiches techniques publiques sur le Slake Test : <a href="#">PNR du Verdon</a></p>	

CHAPITRE 2 : BIODIVERSITE		
CRITERE	INDICATEUR	UNITE DE MESURE
<b>2.1. Protection et favorisation de la biodiversité sauvage</b>	<b>Surface des exploitations agricoles en habitats naturels</b> <b>Diversité des SIE ou IAE en présence sur l'exploitation agricole</b> <b>Connectivité des SIE ou IAE en présence sur l'exploitation agricole</b>	$m^2 / ha$  nb SIE ou IAE / ha  % SIE ou IAE connectés
	<u>Commentaire</u> Ces indicateurs d'habitats représentent un indicateur de moyens quant à la favorisation de la biodiversité sauvage à l'échelle des fermes. Trois paramètres sont importants à suivre quant à cette notion d'habitats : leur abondance, leur diversité, et leur connectivité (notion de trame écologique).  Les SIE et les IAE sont des notions définies parfois officiellement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- SIE : Surfaces d'intérêt écologiques : elles sont définies dans la Politique Agricole Commune européenne : <a href="#">Source</a> (Notice TéléPac)</li> <li>- IAE : Infrastructures agroécologiques : plusieurs références bibliographiques permettent de les définir, comme par exemple le Manuel d'utilisation DIALECTE, Définition des Infrastructures Agro-Écologiques (IAE) de Solagro (Octobre 2011) : <a href="#">Source</a></li> </ul>	
	<b>Surface dégradée convertie en espace refuge pour la biodiversité / Surface dédiée à la restauration d'habitats naturels</b>	$qté MO / ha$
	<b>Nombre de suivis de populations et d'inventaires biodiversité réalisés et résultats</b> <b>Nombre d'actions mises en place à la suite des résultats des suivis et inventaires biodiversité réalisés et résultats</b>	nb actions
	<u>Commentaire</u> Ces indicateurs sont plus complexes à suivre mais sont des indicateurs de résultat.  Il peut être intéressant dans certains contextes de sélectionner des espèces « parapluie » (représentatives de la qualité de l'écosystème et/ou étant un indicateur de présence d'autre espèces) et de suivre l'évolution de leur population.  Un diagnostic biodiversité peut parfois être requis pour identifier les espèces en présence et les enjeux biodiversité spécifiques aux sites de culture.	
	<b>Superficie moyenne des parcelles agricoles</b>	$ha$
	<b>Nombre moyen d'espèces végétales mellifères par hectare et par rotation (cultures + couverts)</b>	nb espèces
	<b>Nombre d'arbres plantés (et type d'essences)</b>	nb arbres

CHAPITRE 2 : BIODIVERSITE		
CRITERE	INDICATEUR	UNITE DE MESURE
<b>2.2. Production de biodiversité agricole</b>	<b>Surface agricole couverte par un projet agroforestier intraparcellaire (et densité d'arbres et nature des essences)</b>	<i>ha ou ml de rangées d'arbres</i>
	<b>Nombre d'espèces végétales par hectare et par rotation (cultures + couverts) ou au global sur l'exploitation</b>	<i>nb espèces</i>
	<i>Commentaire</i> <i>Les diversités spatiale (sur l'assolement) et temporelle (sur la rotation) doivent être prises en compte</i>	
	<b>Surface implantée avec des semences ou plants issus de variétés de population</b>	<i>ha</i>
	<b>Nombre de producteurs accompagnés dans la transition vers l'Agriculture Biologique (et quantité totale de matière représentée)</b>	<i>nb producteurs kg production</i>

CHAPITRE 3 : CLIMAT		
CRITERE	INDICATEUR	UNITE DE MESURE
<b>3.1. Réduction des émissions de GES</b>	<b>Bilan carbone (Emissions de GES)</b>	<i>qté CO2eq / kg de production</i>
<b>3.2. Séquestration du carbone</b>	<b>Equivalent tonnes de carbone séquestrées dans les sols et/ou les arbres</b>	<i>qté CO2eq / kg de production</i>

CHAPITRE 4 : INTRANTS		
CRITERE	INDICATEUR	UNITE DE MESURE
<b>4.1. Produits phytosanitaires</b>	<b>Suivi d'un indicateur quantitatif d'utilisation de produits phytosanitaires : EIQ et/ou IFT et/ou quantité de Matière Active et/ou nombre de passages</b>	Sans unité Qté MA / kg Nb passages / ha
	<i>Commentaire</i> Les objectifs de réduction de la dose de produits phytosanitaires apportés doivent être définis en fonction du contexte et du point de départ des producteurs impliqués dans le projet.	
	<b>Suivi du type de produits phytosanitaires utilisés et établissement d'une liste rouge de produits bannissant l'utilisation des produits les plus toxiques et écotoxiques</b>	liste
	<b>Mise en œuvre de pratiques alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires conventionnels</b>	liste
	<b>Nombre de producteurs ou Surfaces en Agriculture Biologique ou accompagnés vers l'Agriculture Biologique (et quantité totale de matière représentée)</b>	nb producteurs ou ha
<b>4.2. Fertilisation</b>	<b>Efficience d'utilisation de l'azote (ou NUE)</b>	kg d'azote / kg de production
	<i>Commentaire</i> Divers moyens peuvent être mis en œuvre pour optimiser ce paramètre. Exemple : stratégies de fractionnement des apports ...	
	<b>Mise en œuvre de pratiques alternatives à l'utilisation de fertilisation de synthèse</b>	Liste
	<i>Commentaire</i> Exemple : Utilisation de couverts végétaux comportant des légumineuses ...	
	<b>Ratio fertilisation organique / de synthèse utilisée</b>	%
<b>4.3. Autonomie du système agricole par rapport aux intrants extérieurs</b>	<b>Ratio coût des intrants extérieurs / CA exploitation agricole ou Ratio d'utilisation des intrants extérieurs / Production totale</b>	% Dépenses
	<i>Commentaire</i> Les intrants extérieurs comprennent : les produits phytosanitaires, les produits fertilisants, l'énergie, les semences et/ou plants, l'eau, etc.	

CHAPITRE 5 : EAU		
CRITERE	INDICATEUR	UNITE DE MESURE
<b>5.1. Gestion quantitative de l'eau d'irrigation</b>	<b>Volume d'eau d'irrigation utilisé par kg de matière produite</b>	<i>m3 d'eau / kg de production</i>
	<b>Origine de l'eau d'irrigation</b>	<i>Type de source</i>
	<b>Mise en place de pratiques de gestion intégrée de l'eau :</b> - <b>Utilisation de tensiomètres</b> - <b>Récupération des eaux de pluie...</b>	<i>liste</i>
<b>5.2. Infiltration et rétention de l'eau dans les sols</b>	<b>Perméabilité du sol (Beerkan test)</b>	<i>mm eau/s</i>
	<i><u>Commentaire</u></i> <i><u>Source</u></i>	
	<b>Capacité de rétention du sol en eau</b>	<i>mm eau / cm de profondeur de sol</i>
	<b>Observation / comptage des pores et de la structure du sol via le test bêche</b>	<i>nb pores / bêche</i>
<b>5.3. Qualité de l'eau en sortie de systèmes agricoles</b>	<b>Dosage des polluants (nitrates, DBO, etc.) dans les cours d'eau superficiels autour des exploitations et/ou dans les nappes souterraines</b>	<i>g polluants / L d'eau</i>
	<b>Turbidité de l'eau dans les cours d'eau superficiels autour des exploitations</b>	<i>UTN</i>

CHAPITRE 6 : SOCIO-ECONOMIQUE		
CRITERE	INDICATEUR	UNITE DE MESURE
<b>6.1. Formation des agriculteurs et techniciens</b>	<b>Nombre de formations réalisées et Nombre de personnes formées</b>	<i>nb de formations nb de personnes</i>
	<i>Commentaire Une attention particulière sera portée à la qualité et au contenu des formations proposées.</i>	
<b>6.2. Performance technico-économique des systèmes de production</b>	<b>Rendement de la culture d'intérêt (et son évolution)</b>	<i>kg / ha</i>
	<b>Efficacité du temps de travail</b>	<i>nb heures de travail / kg de production</i>
	<b>Calcul des coûts de production et Connaissance des coûts de production par les producteurs</b>	<i>€/kg - €/ha</i>
	<b>% d'augmentation dans le revenu net des agriculteurs</b>	<i>%</i>
	<b>% du revenu agricole dû à la diversification des productions</b>	<i>%</i>
<b>6.3. Valorisation du produit agrécologique dans la chaîne de valeur</b>	<b>Produits sous contrat équitable Filières accompagnées vers le commerce équitable</b>	<i>% des ventes engagées dans des contrats équitable Nb de contrats équitable</i>
	<b>Nombre de productions issues de la diversification avec un contrat en fin de projet</b>	<i>nb</i>
	<b>Présence et dimensionnement d'un premium à l'achat de la matière première issue du projet</b>	<i>nb</i>
<b>6.4. Qualité de vie des agriculteurs</b>	<b>Temps de congé pris par les agriculteurs</b>	<i>NB de jours /an</i>
	<b>Temps de travail</b>	<i>Nb heures / semaine</i>
	<b>Niveau de vie</b>	<i>Rémunération permettant d'assurer un niveau de vie décent</i>
	<i>Exemple de méthodologie de calcul du niveau de vie décent : Anker &amp; Anker.</i>	